



EN RÉSUMÉ

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une prestation sociale destinée à garantir un revenu minimum aux personnes en situation de handicap dont les ressources sont limitées.

Elle compense une perte ou une absence de revenus et vise à favoriser l'autonomie financière du bénéficiaire.



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER

L'AAH s'adresse aux personnes en situation de handicap qui remplissent simultanément les conditions suivantes :

- Âge : avoir au moins 20 ans, ou 16 ans si la personne n'est plus à charge des parents.
- Résidence : résider de manière stable en France.
- Handicap : présenter un taux d'incapacité permanent égal ou supérieur à 80 % ou, si le taux est compris entre 50 et 79 %, être reconnu par la CDAPH comme rencontrant une restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi.
- Ressources : les ressources prises en compte sont celles figurant à la ligne Revenu net catégoriel de votre avis d'imposition de 2023 (pour une demande d'AAH faite en 2025).



COMMENT EN BÉNÉFICIER

- **Constitution du dossier** : dépôt auprès de la MDPH via le formulaire CERFA n°15692*01, avec certificat médical et justificatifs de situation familiale et financière.
- **Montant** : le montant maximum de l'AAH est fixé chaque année par la réglementation et peut être ajusté en fonction des ressources du bénéficiaire et de son foyer.
- **Durée** : l'allocation est versée mensuellement et pour une période déterminée par la CDAPH, révisable en fonction de l'évolution de la situation médicale ou financière du bénéficiaire.

Les revenus professionnels ou certaines pensions peuvent se cumuler avec l'AAH, totalement pendant les 6 premiers mois, puis partiellement selon des plafonds et abattements. Les personnes en ESAT ou en emploi adapté peuvent également cumuler dans la limite d'un plafond global.

Pour plus d'informations, contactez votre notaire :

Accueil SECLIN
35 Boulevard Joseph Hentgès
Tél : 03 20 16 00 80

Accueil LILLE
19 Avenue Le Corbusier
Tél : 03 20 16 00 90

Accueil LYON
5 rue Duviard
Tél : 04 26 31 69 58

Mail : accueil.59043@lembrez.notaires.fr

Mail : accueil.59309@lembrez.notaires.fr

Mail : simon.thiriat@lembrez.notaires.fr